

VISITE DE CHANTIER DU COLLÈGE JEAN-EMOND

Dans le cadre de la réhabilitation du collège Jean-Emond de Vendôme, Maurice Leroy, Ancien Ministre, Député de Loir-et-Cher, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, participe à la visite de chantier organisée ce vendredi 14 juin.

Le projet actuel de restructuration du collège Jean-Emond porte sur les bâtiments de l'externat, de l'administration, de la SEGPA et de l'atelier car le bâtiment de la demi-pension a déjà fait l'objet d'une rénovation complète au cours de l'année 1999.

L'objet du programme global est d'intervenir sur différents problèmes techniques dus à la vétusté des installations et les travaux en cours de réalisation visent à donner une nouvelle image de l'établissement tout en permettant d'améliorer l'enveloppe extérieure des bâtiments et leurs fonctionnalités.

Le programme de rénovation permet d'accroître la surface de plusieurs salles de cours, du CDI, les locaux des professeurs et du restaurant scolaire. Il a été également prévu des travaux visant à économiser l'énergie comprenant la remise à neuf de la production et de l'installation de chauffage du bâtiment d'enseignement ainsi que le remplacement de toutes les menuiseries extérieures et le renforcement de l'isolation.

Ce projet respecte les principes de **Haute Qualité Environnementale** : intégration du bâtiment dans son environnement, bâtiment à faible impact environnemental (maîtrise de la production des déchets, des nuisances, des pollutions) et confort acoustique (préservation des espaces de travail, des nuisances sonores extérieures et maintien de la qualité acoustique intérieure).

Concernant les effectifs, pour l'année 2012-2013, le collège Jean-Emond a accueilli 717 élèves (622 élèves auxquels s'ajoutent 84 élèves de SEGPA et 11 élèves en section ULIS) pour l'année scolaire 2012-2013. À terme, l'établissement pourra recevoir jusqu'à 800 élèves (hors SEGPA).

L'opération de restructuration du collège Jean-Emond de Vendôme, entièrement financée par le Conseil général à hauteur de 9,5 millions d'euros, se décline en trois phases successives de travaux, réparties de juin 2010 à septembre 2014.

Phase 1 réalisée de juin à novembre 2010 pour un coût de 1,6 million d'euros :

Bâtiment de l'administration :

- Embellissement des bureaux ;
- Réfection des logements ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Pose de vêtue et isolation extérieure.

Bâtiment de technologie :

- Aménagement de deux salles de technologie ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Pose de vêtue et isolation extérieure.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bâtiment de la demi-pension :

- Aménagement de vestiaires pour la pratique du sport dans le sous-sol ;
- Remplacement de chaudières au sous-sol ;
- Aménagement intérieur de la demi-pension pour augmenter la capacité d'accueil.

Phase 2 en cours de travaux de septembre 2012 à fin août 2013 pour un coût de 6,6 millions d'euros :

Rénovation complète du bâtiment de l'externat :

- Redistribution et rénovation complète de l'ensemble des locaux intérieurs (doublage phonique des cloisons, ventilation, électricité, sol, peintures, plafonds, etc.) ;
- L'emprise du préau sera agrandie ;
- Les sanitaires seront entièrement rénovés ;
- Le CDI bénéficiera également d'une surface complémentaire gagnée sur l'extérieur ;
- Réfection des réseaux de chauffage ;
- Isolation, vêtiture et menuiseries extérieures.

Pendant la phase travaux l'ensemble des classes (hors SEGPA) est regroupé dans des bâtiments modulaires implantés sur le plateau sportif (2 750 m²) et la SEGPA reste en fonction et sera rénovée à la suite, lors de la troisième phase.

Phase 3 à venir de février à septembre 2014 pour un coût de 1,3 million d'euros :

Rénovation complète de la SEGPA et de l'atelier :

✓ SEGPA

- Redistribution et rénovation complète de l'ensemble des locaux intérieurs (doublage phonique des cloisons, ventilation, électricité, sol, peinture, plafonds, etc.) ;
- Isolation, vêtiture et menuiseries extérieures.

Les champs Hygiène Alimentation Services et Vente Distribution Magasinage seront installés dans ces locaux.

✓ Atelier

- Redistribution et rénovation complète de l'ensemble des locaux intérieurs (ventilation, électricité, sol, peinture, plafonds, etc.) ;
- Isolation, vêtiture et menuiseries extérieures.

L'atelier actuel sera scindé en deux parties pour accueillir le champ Habitat et l'atelier des ouvriers professionnels séparément.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12